

1) Les arguments pro-crise

DOC. 1 / Le divorce des parents pénalise la scolarité des enfants

Quatre couples sur dix divorcent. A Paris, c'est un mariage sur deux qui se termine par une rupture. " *La proportion d'enfants vivant une transition familiale ne cesse d'augmenter*", lit-on dans l'enquête. Un mineur sur quatre voit ses parents se séparer. A leur majorité, 76 % des enfants nés entre 1974 et 1978 avaient des parents vivant encore ensemble (contre 85 % des enfants nés entre 1959 et 1962). Alors que le divorce se banalise et que les recompositions familiales, tout comme la monoparentalité, sont mieux acceptées, " *les écarts de réussite se sont maintenus entre les enfants qui ont connu la désunion des parents avant leur majorité et ceux qui en ont été préservés*".

[...] Quel que soit le milieu social et culturel d'origine, " *la séparation des parents avant la majorité de l'enfant réduit la durée de ses études de six mois à plus d'un an en moyenne*". Contrairement aux idées reçues, toutes les catégories sociales sont concernées. En milieu populaire, le divorce ou la séparation des parents réduit la chance des enfants d'accéder à un premier diplôme et d'obtenir le baccalauréat. Dans les milieux favorisés, ce sont les études supérieures qui en pâtissent. Paul Archambault (INED) n'a pas statistiquement constaté d'effet immédiat des séparations parentales - comme le redoublement l'année du divorce - mais plutôt un impact sur le long terme, sur le cursus de l'élève : sortie du système scolaire sans diplôme, obtention du baccalauréat, de diplômes de l'enseignement supérieur, durée totale des études... " **ÉCARTS DE RÉUSSITE**"

Dans les milieux favorisés [...], lorsque le père est cadre (ou exerce une profession intermédiaire) et la mère diplômée du supérieur, les enfants n'échouent que très rarement au baccalauréat. Mais ce taux d'échec double en cas de séparation, passant de 7 % à 15 %. Surtout, l'INED relève un énorme décrochage d'après-bac lorsque le couple parental est désuni : les chances d'obtention d'un diplôme du second cycle universitaire chutent de 45 % à 25 %. Quant à l'âge moyen à la fin des études, il diminue de deux années, passant de 23 à 21 ans.

[...] Les enfants d'ouvriers, lorsque leur mère n'est pas diplômée et vit séparée de leur père, ont une chance sur deux de quitter le système scolaire sans aucun diplôme contre un peu plus d'une sur trois (37 %) lorsque leurs parents vivent ensemble. [...] L'auteur de l'étude s'avoue lui-même surpris de l'ampleur des " *écarts de réussite*" entre les enfants qui ont connu la désunion de leurs parents avant leur majorité et les autres : " *Je ne m'attendais pas à ce que l'effet de la séparation puisse contrebalancer certains effets très lourds produits par l'origine socioculturelle des enfants*". Pour lui, il s'agit là d'une " *inéquité devant l'école*" dont l'Etat devrait davantage tenir compte dans ses modes d'attribution des différentes aides et bourses.

Au-delà des constats, l'analyse des mécanismes par lesquels la rupture familiale vient diminuer la réussite scolaire n'est qu'à peine esquissée dans l'étude de Paul Archambault, [...] Le sociodémographe avance néanmoins quelques pistes : " *Faut-il incriminer le moindre contrôle scolaire exercé par les parents en cas de séparation ? La persistance des conflits familiaux après la séparation et la remise en couple éventuelle ?*" [...] Pourtant, M. Archambault souligne également que les incidences du divorce sur la scolarité sont moins importantes en cas de recomposition familiale. Dans ce cas, " *une recomposition économique s'effectue, qui assure une scolarité de base jusqu'au bac, tandis qu'une part des enfants en famille monoparentale ont vraiment des problèmes financiers pour aller jusqu'au niveau du bac*". [...] Pascale Krémer • Le Monde DU 03.05.02

DOC. 2 / Une grand-mère américaine accouche de ses propres petits-enfants

Sa fille ne pouvant pas avoir d'enfants, une femme de 55 ans, à Richmond, en Virginie, décide de jouer les mères porteuses. La naissance de ces triplés n'a rien à voir avec la magie de Noël. Au pays de l'oncle Sam, le recours aux mères porteuses est courant et il est devenu un commerce lucratif via des agences spécialisées ou des sites Internet. Ce n'est pourtant pas l'argent qui a motivé Tina Cade, une américaine de 55 ans, à jouer les mères de substitution, mais l'affection qu'elle porte à sa fille aînée, Camille Hammond. La jeune femme souffre d'endométriome, un problème qui affecte l'utérus et rend difficile une grossesse. Son mari et elle, tous deux médecins à l'Université Johns Hopkins à Baltimore, essayaient depuis quatre ans d'avoir un enfant. Puisque Camille n'arrivait pas à tomber enceinte, Tina Cade, par amour pour sa fille, a donc proposé de porter ses enfants. Problème, à 55 ans, malgré sa dévotion maternelle, Tina Cade était déjà ménopausée. Il a suffi que son horloge biologique fasse machine arrière, à grand renfort d'hormones et quelques mois plus tard, on lui a inséminé trois embryons ! Mardi, les trois bébés (deux garçons et une fille) sont nés par césarienne à l'hôpital Bon Secours de St. Mary's. Un mois et demi avant terme, car les médecins ont décidé de procéder à une césarienne. La mère porteuse grossissait trop et risquait des problèmes cardiaques dus à son « *grand âge* ».

Les petits-enfants de la mère porteuse se portent bien et la fille a tenu à remercier Dieu pour ce « *miracle médical* ». L'aspect éthique de ces naissances peu conventionnelles ne semble gêner ni la mère, ni la fille.

Marianne le 03/01/2005

DOC. 3 / Espagne : fronde catholique contre les réformes socialistes

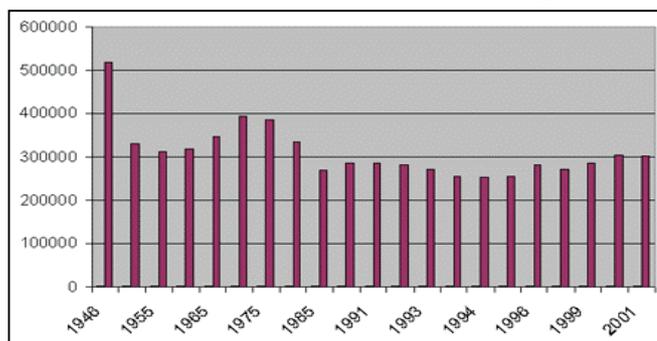
Divorce, mariage gay... l'Eglise rejette ces projets de loi « *pernicieux* ».

Par François MUSSEAU, jeudi 30 septembre 2004 Liberation Madrid de notre correspondant

L'Eglise espagnole est sur le pied de guerre. Très discrète durant les années Aznar, elle s'oppose aujourd'hui aux réformes liées aux « *libertés civiles* » lancées par le gouvernement socialiste de José Luis Rodriguez Zapatero. Accélération de la procédure du divorce, feu vert à la recherche sur les cellules souches embryonnaires, fin du caractère obligatoire des cours de religion dans les écoles publiques, droit de mariage pour les homosexuels... Autant de changements radicaux vus d'un bon oeil par la société espagnole, mais qui provoquent l'ire de la Conférence épiscopale.

C'est l'annonce du mariage gay, une première en Europe du Sud, qui a mis le feu aux poudres. Alors qu'un avant-projet de loi passe demain en Conseil des ministres l'entrée en vigueur est prévue en 2005, les évêques tirent à boulets rouges sur ce qu'ils qualifient de « *perversion* ». Pour Juan Antonio Martinez Camino, porte-parole de la Conférence épiscopale, « *l'union entre homosexuels mettrait en péril le système économique de la nation* » et « *constituerait un facteur de dissolution du bon ordre social dont le pilier est l'unique et véritable mariage* ».[...]

DOC. 4 / Evolution du nombre de mariages : (INED)



2) Les arguments anti-crise

Doc. 7 / Les explications du recul du mariage : La première explication qui vient à l'esprit est la prolongation scolaire qui a engendré un report de l'âge d'entrée dans la vie active et, inévitablement, un retard du calendrier du mariage. [...] Ensuite, les phénomènes de chômage et de précarité d'emploi à l'entrée dans la vie active pourraient contribuer à retarder le moment de formation d'une nouvelle union. [...] De plus, l'idéologie du mariage a cessé de progresser au point de tuer le mariage lui-même : si l'on s'aime [...] à quoi bon donner un contenu juridique à une union. [...] Enfin, les femmes ont changé d'attitude à l'égard des formes de positions sociales : aujourd'hui pour 88% des 15-24 ans, une femme peut très bien réussir sa vie sans vivre en couple, mais pas sans avoir de métier. **D'après O. Galland, «La famille : l'état des savoirs», La Découverte, 1991**

Doc. 8 / L'augmentation des naissances hors mariage. [...]

Aujourd'hui, constate le rapport de Valérie Pécresse, "le mariage n'est plus considéré comme un préalable indispensable pour accueillir un enfant". En 2005, 48,3 % des enfants sont nés au sein d'un couple qui a choisi l'union libre, contre seulement 7 % en 1970. Pour les aînés — le mariage des parents survenant souvent après le deuxième ou le troisième enfant —, les chiffres sont plus élevés encore : en 2005, près de 60 % d'entre eux sont nés hors mariage. "Ce qui était un événement contraire aux normes sociales est devenu un événement banal", résumaient, en 1999, Francisco Munoz-Pérez et France Prioux dans la revue Population et sociétés ("Naître hors mariage", janvier 1999). Dans l'immense majorité des cas (92 %), ces bébés sont reconnus par leur père. "Le fait de naître hors mariage a rarement une influence sur la filiation des enfants, constate le rapport de la mission parlementaire [...]"

Anne Chemin LE MONDE | 26.01.06

Doc. 9 / Vieux : le mythe de l'âge d'or par Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen (sociologues)

NON, les familles n'abandonnent pas leurs vieux parents ! Le drame de la canicule a mis en évidence le problème de la «solitude» des personnes âgées. Ce drame a suscité nombre de discours catastrophistes sur la disparition des solidarités entre générations. N'y a-t-il pas là le regret et la nostalgie d'un âge d'or perdu de la famille d'autrefois ?

Faut-il rappeler qu'autrefois le nombre de grands vieillards était beaucoup moins important qu'aujourd'hui ?

Comme c'est encore le cas dans bien des sociétés traditionnelles, la coresidence des générations était alors indispensable, en l'absence d'Etat-providence. Ce n'était d'ailleurs pas toujours pour le bonheur des uns et des autres : l'ethnographie de la France paysanne a par exemple mis en évidence des pratiques de «serrades» entre deux portes pour envoyer plus vite de vie à trépas un vieux qui tardait à mourir !

La séparation résidentielle des générations est apparue comme un des éléments majeurs de la liberté individuelle. Elle résulte d'un choix permis par la résorption de la crise du logement et l'amélioration des prestations sociales. Elle correspond à un désir réciproque des générations de conserver leur autonomie, dans une intimité à distance. Lorsqu'on assène l'importance du nombre de vieux qui « vivent seuls », cela recouvre généralement un choix de vie. Vieux parents et enfants adultes ont multiplié les stratégies pour résider à proximité, afin que les plus jeunes apportent aux plus âgés le soutien nécessaire.

Rappelons qu'il y a entre 10 % et 14 % de personnes âgées qui n'ont pas d'enfants vivants, que pour une minorité les enfants sont au loin ou à l'étranger. Ces cas évidemment problématiques ne doivent pas faire oublier que, dans 80 % des cas, les enfants sont très présents auprès de leurs parents âgés lorsque ceux-ci sont dépendants.

[...] Les solidarités familiales sont vivantes en France, mais elles ont et auront de plus en plus besoin des soutiens des services publics pour continuer à exister. La crise que nous venons de traverser doit servir de leçon pour améliorer en nombre et en qualité les services et les institutions. Aidons les familles et arrêtons de les culpabiliser.

Article paru dans Le Monde, édition du 5 Septembre 2003

DOC. 10 / Les Français et le bonheur (Sondage TNS-Sofres)

Le 28 octobre 2004 - Les Français sont bien dans leur époque : 94% d'entre eux se disent heureux, contre 5%. Un sentiment qui n'a jamais été aussi élevé depuis que la question leur est posée (1973). Concrètement qu'est-ce qui rend les Français heureux ? La famille (52%), les enfants (48%) et la santé (47%) dominent de loin l'ensemble des [...] Tels sont les principaux enseignements de notre étude réalisée pour Pèlerin.

http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/281004_bonheur_n.htm

DOC. 11 / La France championne d'Europe de la fécondité

La France (métropole et DOM) comptait 63,4 millions d'habitants au 1er janvier 2007, soit environ 400.000 de plus qu'un an auparavant, avec un taux de fécondité de 2 enfants par femme la plaçant "très probablement" au 1er rang européen. C'est ce qu'a annoncé l'Insee mardi 16 janvier.

(AFP) mardi 16 janvier 2007

Doc. 5

Ined	Enfant par femme (indice conjoncturel)
1970	2.47
1980	1.94
1990	1.78
2000	1.88
2005	1.92

DOC. 6 /

Evolution du nombre de Pacs enregistrés

Année	Nombre
1999	6 211
2005	60 473